

Réponse du Conseil administratif du 8 février 2023 à la pétition du 7 septembre 2021: «Pour une rue du Diorama piétonne».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-452 au Conseil administratif le 27 avril 2022.

RECOMMANDATION

La commission recommande au Conseil administratif de verdir et de rénover le parking extérieur de la rue du Diorama.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La rue du Diorama, tout comme la rue de l'Arquebuse, est une rue parallèle à la rue des Rois et au boulevard Georges-Favon. Cette dernière lie le boulevard de Saint-Georges à la rue de la Synagogue.

Actuellement, la rue des Rois est en cours de requalification et les travaux d'aménagement de sa zone de rencontre sont en cours depuis novembre 2021, avec une finalisation prévue pour le printemps 2023. De plus, les rues des Rois, du Diorama et de la Synagogue ont été aménagées avec des éléments de modération de trafic liés à la mise en place de la zone 30.

En bordure de ce secteur est prévu le projet du réaménagement du boulevard Georges-Favon, porté par le Canton et la Ville de Genève. Ledit projet devrait inclure une étude de la continuité «mobilités douces» entre la place de la Synagogue, déjà zone piétonne à ce jour, et la rue des Rois, qui sera prochainement une zone de rencontre. Dans ce contexte, la rue de la Synagogue semble avoir un meilleur potentiel de réaménagement que la rue du Diorama, au vu de son caractère naturellement liant entre ces deux espaces.

L'étude d'un éventuel réaménagement de la rue de la Synagogue est portée par le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM). Cela étant, la piétonnisation de la rue du Diorama a également été pensée. Les options de piétonnisation font l'objet de deux variantes, chacune préservant les accès aux garages privés existants (entreprise de lavage et garage automobile notamment), et ont été présentées à la commission des pétitions en octobre 2021.

Le parking en surface, dénommé Diorama 2-4, fait partie du groupe d'immeubles situés à la rue du Diorama 2-4 et à la rue des Rois 13, 15 et 17, dont l'entretien et la rénovation incombent à la Direction du patrimoine bâti (DPBA) et la gestion à la Gérance immobilière municipale (GIM), s'agissant de parcelles privées.

Le potentiel de verdissement du parking sera étudié par le Service des espaces verts (SEVE) en cohérence avec la future rénovation globale de ce groupe d'immeubles qui n'est pas encore agendée à ce jour mais bien envisagée à moyen terme par la DPBA.

Enfin, les services de l'AGCM, de la GIM, du SEVE et de la DPBA assureront la coordination de l'aménagement du parking du Diorama et de la rue du même nom.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler